



MANIFESTE

Pour l'usage du français dans les organisations internationales



Préambule

L'Assemblée des jeunes francophones pour les organisations internationales, consciente de représenter la jeunesse et l'avenir de la Francophonie, se veut une force de propositions et d'entraînement pour la rénovation des structures internationales et la reconnaissance de l'égalité des cultures. Initiatrice de ce manifeste, elle requiert le soutien des acteurs du monde politique afin de porter plus haut son message et ses valeurs.

Nous, élus, responsables politiques,

Profondément attachés à notre langue, le français,

Reconnaissant que la diversité linguistique et culturelle constitue un patrimoine commun de l'humanité qu'il convient de sauvegarder dans la mondialisation,

Vigilants à l'égard de l'action des organisations internationales dont les décisions ont des répercussions croissantes sur la vie des peuples,

Inquiets de constater le recul global du plurilinguisme dans ces instances décisionnelles,

Et convaincus que la responsabilité de fixer les règles des organisations humaines à l'échelle nationale et internationale revient aux acteurs politiques investis de la légitimité démocratique,



Proclamons que face au risque d'uniformisation linguistique que porte en elle la mondialisation, la diversité culturelle, conceptuelle et linguistique constitue un facteur d'équilibre et de paix entre les civilisations ;

Estimons que le respect de toutes les diversités est un enjeu crucial pour concilier l'efficacité de la prise de décision internationale et le respect des peuples, sans lesquels tout projet politique est vain ;

Prenons l'engagement de soutenir les valeurs de la Francophonie qui sont celles de la démocratie représentative, des droits de l'homme, du dialogue des cultures et de la culture du dialogue ;

Soutenons l'application effective de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de 2005 et du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* de 2006 ;

Plaidons pour que les organisations internationales mettent en place les conditions d'un usage réel de la langue française dans leurs environnements de travail ;

Demandons de ce fait aux responsables des organisations internationales d'assurer de manière effective la diversité linguistique et culturelle dans les processus visibles et invisibles de prise de décision en leur sein et dans la diffusion de leurs idées et de leurs normes, ceci contribuant à asseoir leur légitimité parfois contestée et à favoriser leur vitalité intellectuelle et la qualité de leurs travaux ;

Encourageons enfin l'initiative de l'Assemblée des jeunes francophones pour les organisations internationales dont l'engagement va dans le sens d'une participation positive de la société civile et en particulier des jeunes dans la vie internationale.

Signature